



Angers, vendredi 1^{er} décembre 2023

L'appli Vivre à Angers et le portail A'tout : des outils numériques pour faciliter le quotidien des Angevins

Constance NEBBULA, Conseillère municipale déléguée à la Transition Numérique et Vice-présidente d'Angers Loire Métropole, chargée du Territoire intelligent, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenté ce jeudi 30 novembre 2023 la nouvelle application Vivre à Angers ainsi que le nouveau portail A'tout au relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. La Ville d'Angers poursuit le déploiement de sa stratégie de relation numérique aux angevins (www.angers.fr) qui guide l'action de la collectivité en matière de transition numérique depuis 2020, au plus près des usages et besoins des habitants.

La nouvelle appli « Vivre à Angers »

Avec la nouvelle version de l'appli « Vivre à Angers », les Angevins ont désormais un outil dont le design a été revu et qui est destiné à simplifier leurs démarches dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

- Un nouveau design : Une évolution graphique a été imaginée et conçue en même temps qu'une nouvelle ergonomie. Un design plus chaleureux, plus moderne, et des enseignements tirés de l'utilisation de la précédente version pour proposer une toute nouvelle expérience utilisateur.
- Une nouvelle expérience avec un meilleur usage des préférences personnelles. Des tutoriels existent pour permettre de prendre en main les différents modules, gestion différenciée des notifications, recherche transversale...
- La page d'accueil a également été revisitée : elle intègre des stories, des actualités, un outil de recherche avancé et des services facilement accessibles.

Un principe et une promesse

Entièrement personnalisable, l'appli « Vivre à Angers » permet à chaque utilisateur de configurer ces services au plus près de ses besoins et de ses centres d'intérêt. Elle offre ainsi la possibilité de se constituer son propre écran d'accueil et d'activer les modules de son choix.

L'écran d'accueil propose en temps réel l'actualisation des données qui sont utiles à chaque utilisateur : nombre de places disponibles dans le parking habituel, menu du jour des enfants à la cantine, prochain passage du bus, ou de la collecte d'ordures ménagères...

Il y a autant d'écrans d'accueil que d'Angevins qui ont téléchargé et personnalisé leur appli.

La personnalisation permet à chacun de recevoir les notifications qui l'intéresse (uniquement sur le sport, la culture ou les déplacements), et qui sont utiles (rappel spectacle mis en favoris, changement d'horaire de la piscine fréquentée habituellement...).

Le nouvel outil de recherche se veut aussi plus intelligent. Il permet d'explorer l'application dans son ensemble et de trouver les informations recherchées plus rapidement.

Quelques exemples concrets d'utilisation au quotidien de la nouvelle appli Vivre à Angers :

- Etre alerté avant la prochaine collecte et donc ne plus oublier de sortir les sacs ou les bacs grâce à Tri et +
- Consulter les horaires de passage du tram ou du bus à son arrêt
- Vérifiez les horaires des lignes de nage de la piscine que l'on fréquente
- Trouver où déposer ses déchets (verre, encombrants, végétaux, textiles...)
- Localiser toutes les bornes de gonflage et les stationnements vélos dans la ville
- Signaler une dégradation, un tag ou toute anomalie dans l'espace public avec Mairie 5/5
- Choisir dans l'agenda les sorties entre amis ou en famille
- Identifier les chantiers autour de chez soi avec info travaux

L'application unique pour accéder à tous les services de la Ville d'Angers est développée par la société angevine Playmoweb. Disponible sur Android et iOS, elle revendique **22 000 utilisateurs actifs**.

15 services sont disponibles sur l'appli Vivre à Angers : Actualités // Agenda // Transports // Piscines // Mairie 5/5 // Tri et + // Parkings // Info travaux // Cantines // Bibliothèques // A'Tout // Pay By Phone // Vélo // Pollens // Qualité de l'air

Le nouveau portail A'tout

Le dispositif A'tout, au cœur de la Relation Numérique à l'Angevin, est **la porte d'entrée des démarches numériques et de l'accès aux services de la Ville d'Angers**. Il est accessible via l'adresse - www.atout.angers.fr – permet aux Angevins d'effectuer des démarches en ligne 7J/7 et 24 h/24.

Pour les usagers **particuliers**, Angevins ou non, la possibilité est offerte, via son **compte A'tout**, d'acheter des points sport ou de réserver ses séances d'activité de la forme, de s'inscrire et de réserver les places en accueil de loisirs, de réserver un document en ligne ou de consulter des ressources numériques. C'est également un accès privilégié, pour les usagers connectés plus particulièrement, aux **démarches en lignes** avec des formulaires préremplis, sécurisés et accessibles qui facilitent le parcours de la demande. L'utilisateur peut, notamment, effectuer en ligne sa demande de prêt de vélo avec VéloCité, de composteur ou lombricomposteur ou de stationnement pour un déménagement.

Le site A'tout regroupe aussi les formulaires de **paiement en ligne pour les 3 collectivités** (ALM, CCAS et Ville).

Pour les personnes **morales**, le portail A'tout est le canal de communication privilégié des différentes campagnes de demande de subvention ou d'aide pour une manifestation. Différents formulaires sont proposés pour les soutenir avec, par exemple, la mise à disposition de locaux et de matériel.

Le dispositif A'tout, c'est également **une carte unique** qui permet l'accès physique aux services de la Ville (piscines et bibliothèques pour les particuliers et équipements sportifs pour les associations et les établissements scolaires) et qui est également utilisée pour les services des partenaires Irigo, IceParc et Citiz.

La nouvelle version se veut plus **accessible** (taux d'accessibilité : 100 % des critères RGAA validés), plus **sécurisée**, plus **ergonomique** (identité visuelle, navigation simplifiée) et propose des **fonctionnalités** plus efficaces dont le moteur de recherche, le fil d'ariane, la page de contact.

Une offre de services plus étoffée

Le dispositif A'tout cherche toujours à étoffer son offre de services, plus précisément sur la proposition de formulaires en ligne afin de faciliter les démarches des usagers. Il s'appuie sur les conseils et avis du Conseil Local du Numérique, porté par la RNA, pour offrir un service de qualité en proposant toujours une alternative physique afin de lutter contre la fracture numérique.

Le dispositif A'tout a considérablement évolué depuis 10 ans, tant sur son offre de services, que sur son design utilisateur, ainsi que l'agrégation de plus en plus de démarches en ligne.

L'accessibilité et la sécurité mises en avant

Plusieurs audits ont été réalisés pour tester et confronter le site A'tout : les résultats de l'audit "accessibilité" affichent des résultats en réelle progression : 55 % de taux de conformité en mai contre 100 % aujourd'hui. Des audits "sécurité" ont également été réalisés entre juin et juillet 2023.

La nouvelle version a été mise en service le 16 novembre 2023. Aujourd'hui, l'ensemble du dispositif est accessible pour les usagers.

Si des difficultés sont rencontrées (notamment pour l'achat de points), les usagers sont invités à contacter le service correspondant ou à défaut le service A'tout au 02 41 05 40 00.

Quelques chiffres clés

A'tout représente 166 503 usagers particuliers, 184 703 contrats (notamment bibliothèques et sports), 45 725 comptes Internet et 125 600 cartes créées depuis le lancement du dispositif. Du côté des personnes morales, le dispositif intègre 2 124 associations.